

Le SIC : un outil de planification adapté aux communes rurales

Le système d'information communale (SIC) est un outil spécifique qui permet d'aider les communes rurales engagées dans un processus de planification stratégique participative de type [PDCE](#) à gérer leur développement de manière autonome et pérenne. Ce système d'appui à la planification et d'aide à la décision propose une méthodologie de collecte de l'information et une application informatique autour d'une base de données.

Entièrement arabisé, le SIC est divisé en plusieurs composantes : le module « Monographie », qui couvre l'état civil et une multitude de données sur les communes et les douars ; le module « Plans de développement », qui intègre les informations sur les projets planifiés (axes stratégiques de développement, objectifs par axe, fiches projets, etc.) et le module « Tableaux de bord », qui produit des indicateurs de performance.

Lorsque les données collectées sont saisies, le système génère automatiquement différents outils précieux pour les gestionnaires de la commune : des copies d'actes d'état civil et des informations à jour sur la démographie, la monographie communale actualisée, un état d'avancement des projets planifiés et un tableau de bord de la commune récapitulant une cinquantaine d'indicateurs de développement.

Grâce à ce système, la commune dispose à tout moment d'une image claire et détaillée de sa situation, ce qui lui permet de mesurer les progrès accomplis, de repérer les points de blocage et d'agir en conséquence. Par exemple, si l'on constate que l'abandon scolaire a subitement augmenté à la fin d'une année donnée, des campagnes de recrutement peuvent être planifiées pour préparer la rentrée suivante.

Au-delà, le SIC permet de renforcer la transparence de la gestion communale et de créer un climat de confiance entre les élus et les bailleurs de fonds.

Comme l'efficacité du SIC repose en grande partie sur la collecte des données, un guide détaillé sur le sujet est mis à la disposition de la commune. Il contient des questionnaires et des fiches prêts à l'emploi et indique la périodicité à laquelle les différents types de données doivent être collectés.

Une mise à jour générale des données du SIC est prévue tous les cinq ans mais de nombreuses informations sont actualisées plus souvent : les naissances et décès au jour le jour, l'état d'avancement des projets tous les trois mois, par exemple. D'autres indicateurs doivent être périodiquement fournis par les services déconcentrés des Ministères (Education, Santé...) et des établissements publics (ONE, ONEP...). Les taux d'inscription à l'école et les données sur la santé sont actualisés tous les ans, le taux d'abandon scolaire deux fois par an, etc.

Le SIC est exploité par plusieurs types d'utilisateurs : le secrétaire général de la commune, l'agent technique et l'agent d'état civil. Chacun gère et exploite les fonctions informatiques du système qui relèvent de ses compétences. De plus, l'une de ces trois personnes assure le rôle d'administrateur du SIC : il est responsable de sa coordination, de la saisie, de la mise à jour et de l'exploitation des données.

Tous ces fonctionnaires ont bénéficié de sessions de formation sur la planification participative et l'exploitation du SIC. Pour accomplir leur tâche, ils n'ont besoin que d'un équipement minimal : un PC (Pentium 3, 128 Mo de RAM, 20 Go de disque dur) équipé de logiciels classiques de bureautique et d'une imprimante (jet d'encre ou laser monochrome).

L'application informatique qui permet d'exploiter les données a été conçue par un bureau d'études local, en coopération avec l'UNICEF. Une première version du SIC a été testée en novembre 2005 dans quatre communes pilotes, ce qui a permis d'apporter des améliorations et de générer une meilleure version du système en juin 2006.

La diffusion du SIC dans les communes rurales de l'[INDH](#) fait partie des grands chantiers du cycle de coopération Maroc-UNICEF 2007-2011.